

21.11.2013 - 08:05 Uhr

bonus.ch: dès 5% d'augmentation de primes maladie, les assurés envisagent de changer

Lausanne (ots) -

A partir de quel potentiel d'économies les assurés se décident à faire la démarche de demander une offre dans le but de changer d'assureur? bonus.ch, le portail de comparaison, a mené une enquête en analysant les demandes d'offres auprès des assurances qui ont été enregistrées depuis la publication des primes pour 2014.

Les hausses modérées de ces deux dernières années, la lassitude des assurés et la moindre médiatisation expliquent la diminution de l'intérêt général pour un éventuel changement de caisse-maladie. La diminution du volume de requêtes effectuées par les internautes suisses dans les outils de recherche en témoigne. Cependant, plus de la moitié des Suisses est touchée par une hausse plus conséquente que celle annoncée. On constate même qu'un tiers des assurés subit une hausse supérieure à 4%.

Un certain nombre d'assurés étudie sa situation personnelle sur le site de comparaison bonus.ch, mais seulement 7.7% d'entre eux entreprennent la démarche d'un changement d'assurance. Les personnes ayant effectué une demande d'offre économisent en moyenne CHF 466.- par an. Dès 5% d'augmentation de primes, la propension à changer de caisse-maladie augmente de 37%. Elle atteint même 65% lorsque l'augmentation de prime dépasse 10%.

Après avoir comparé les primes, ce sont les assurés de Compact qui se décident le plus souvent à demander une offre. Les demandes d'offre sont également fréquentes pour les caisses-maladie KVF et maxi.ch. Les assurés de caisses-maladie de plus petite taille sont les moins nombreux à comparer les primes, bien que ces assureurs ne proposent pas nécessairement les primes les plus modérées. La raison pourrait être la fidélité des assurés ou encore la perception d'un service de meilleure qualité.

L'analyse des visites sur bonus.ch le montre: dès que l'augmentation de prime dépasse le taux annoncé par l'OFSP, les assurés sont surpris et se rendent sur le portail de comparaison pour calculer leur potentiel d'économies. En fonction du pourcentage d'augmentation de prime, la propension à changer de caisse-maladie peut plus que doubler.

Sur la base de la présente étude et des données récoltées ces dernières années, on peut conclure que les assurés qui vont changer de caisse-maladie pour 2014 via Internet sont moins de 2%.

Rapport détaillé: http://www.bonus.ch/RDP-20131121_FR.pdf

Accès à la rubrique assurance-maladie:

<http://www.bonus.ch/zrXM55J.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021 312 55 91
ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100747474> abgerufen werden.